

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 14

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

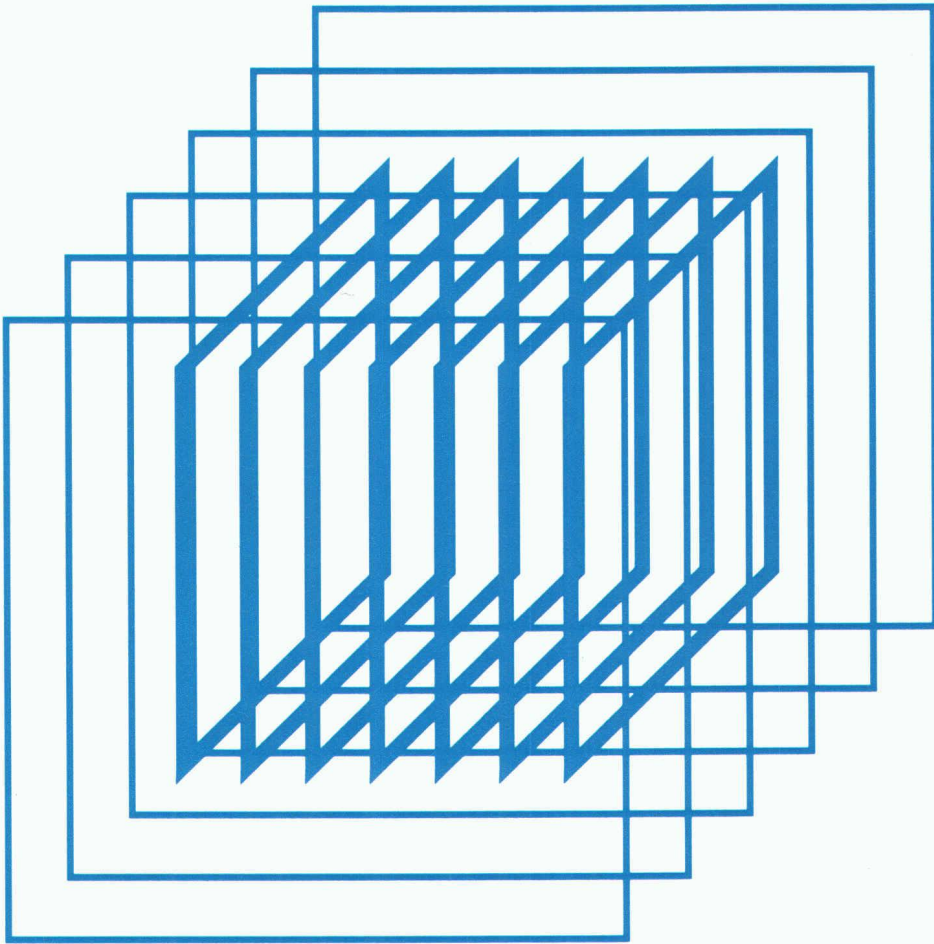
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Perspectives d'ouverture ou acceptation forcée d'un choix rationnel?

Emboîtant le pas à l'actualité, la présente "plate-forme" est consacrée à l'"Europe". En filigrane des derniers développements politiques et par le truchement de quatre brèves interviews, nous tentons de cerner la position de responsables de la SIA et de présenter les réflexions de membres de notre association déjà actifs à l'étranger.

La première impression qui se dégage de ces entretiens — et qui ressort d'autres discussions, telles que l'on peut sans doute en entendre partout en Suisse ces jours-ci — a de quoi décevoir: si l'on ne trouve guère d'attitudes de rejet fondamental, l'enthousiasme n'est pas pour autant au rendez-vous... D'une manière générale, les sentiments face à l'adhésion programmée à la CE sont pour le moins mitigés: ils vont du soulagement (il se passe enfin quelque chose) à la résignation (nous n'avons plus vraiment

d'alternative à la participation), en passant par un optimisme tempéré (si nous faisons les bons choix, nous saurons bien tirer notre épingle du jeu).

Bref, une attitude typiquement helvétique face à la question de fond qu'est l'Europe; l'envie d'oeuvrer et de contribuer à sa création ne s'exprime nulle part, pas plus qu'on ne se réjouit d'une possibilité d'abandonner l'étroitesse de la Suisse au profit d'une Europe élargie. C'est au contraire la peur du changement qui prédomine et, dans le meilleur des cas, le souci de limiter au maximum les retombées négatives.

Finalement, le véritable défi pour la Suisse n'est peut-être pas le processus d'intégration lui-même — il y a beau temps que le "Sonderfall" helvétique n'en est plus vraiment un — mais le dépassement des ses réflexes de hérisson. Autrement dit, ce n'est plus défense des structures propres au pays qu'il

s'agit de promouvoir, mais la volonté de créer, avec d'autres, des institutions nouvelles et meilleures pour une Europe vraiment unie.

L'EEE n'est qu'une étape, une phase d'adaptation transitoire; seule la pleine adhésion a un sens, et seulement à la condition expresse que nous voulions réellement l'Europe, avec tout ce que cela implique, aussi bien sur les plans culturel et politique, que dans le domaine économique. Se faire entendre au niveau européen ne veut pas dire défendre la Suisse, mais construire l'Europe.

Avec le temps, peut-être finirons-nous par voir l'Europe comme des Européens.

Avec le temps, peut-être finirons-nous par voir l'Europe comme des Européens.

IMPRESSUM

"plate-forme" est une publication de la SIA qui paraît une fois par mois en 1992 dans "Ingénieurs et architectes suisses".

Le groupe de travail Unitas est responsable de la rédaction et de la réalisation (Sybille Frey-Wetzel, Hans Jörg Fuhr, Nicolas Joye, Daniel Kündig, Caspar Reinhart).

"plate-forme", secrétariat général de la SIA, case postale Selnaustrasse 16, 8039 Zurich, Tél 01/ 283 15 15

A propos de l'Europe

Sur le thème de l'intégration européenne, nous avons interrogé quatre personnes pouvant justifier d'expériences personnelles à ce niveau. Caspar Reinhart et Peter Rechsteiner, tous deux du secrétariat général de la SIA, ainsi que les architectes Hans Ritschard et Rainer Klostermann, évaluent les perspectives et les marges de manoeuvre, de même que les craintes ou les buts liés à une Europe unie.

Caspar Reinhart, secrétaire général de la SIA

• *Quel est votre point de vue personnel sur une entrée dans l'EEE?*

Je pense que l'Europe constitue pour nous une chance et un défi et qu'une entrée dans l'EEE permettra de faire bouger les choses. Cette chance ne pourra être saisie que si tous les partenaires agissent de façon intelligente et pragmatique.

• *Dans quelles mesures une entrée dans l'EEE touche-t-elle la SIA?*

Des changements interviendront principalement dans trois domaines: les normes, l'adjudication des marchés publics et la certification. Nous aurons un surcroît de travail principalement en ce qui concerne l'élaboration de systèmes préventifs en matière de certification et d'agrément technique car nous ne possédons pas suffisamment d'expérience dans ces domaines. Le travail d'élaboration des normes va être intensifié. La SIA devra déléguer des spécialistes dans diverses commissions européennes. La procédure d'adjudication

des marchés publics va changer. Nous saluons l'ouverture des marchés et nous ne devons pas en être effrayés, mais reconnaître cette ouverture comme une chance et oublier l'aisance des années d'après-guerre. L'ouverture des marchés doit pouvoir conduire au choix de la qualité et non pas à celui du meilleur marché. Des règles de jeu sont nécessaires. Nous désirons que nos professionnels ainsi que les maîtres de l'ouvrage maîtrisent les appels d'offres et apprennent à formuler des critères.

• *Comment jugez-vous la marge de manoeuvre de la SIA, Quels sont les objectifs au niveau européen?*

Il nous est beaucoup plus aisé d'apporter notre message dans les commissions européennes en position de partenaire égal plutôt qu'en étant simplement tolérés. Notre tâche consiste à participer là où nous avons une possibilité de pouvoir faire passer nos idées et nos convictions, en particulier dans le domaine public comme la sécurité, la santé et l'environnement. Nos membres doivent pouvoir saisir les occasions offertes par l'Europe. Notre objectif est qu'ils acquièrent les moyens et les connaissances nécessaires afin de pouvoir exercer leur profession dans toute l'Europe de manière créative et dynamique. La création d'un réseau d'informations nous permettra de les appuyer.

• *Vous considérez-vous plutôt comme une entreprise de services à l'égard de vos membres ou bien comme association défendant les intérêts de ses membres?*

Certainement comme une entreprise de services, avec une exception dans le domaine des normes. Il existe deux aspects de la philosophie des normes que nous espérons pouvoir faire passer en Europe: d'une part, que les normes constituent un outil et non pas un credo, et d'autre part qu'elles ne remplacent ni la réflexion, ni le dialogue, ni la responsabilité de l'auteur d'un projet.

• *A la SIA, on travaille souvent en système de milice. L'entrée dans l'Europe va t-elle changer quelque chose?*

Le système de milice signifie que l'on fait appel à des spécialistes de la pratique, rémunérés ou non. En Suisse, nous entendons le plus souvent par système de milice une activité non rémunérée. Ce système doit être maintenu pour les travaux en Suisse. En revanche, l'activité dans les commissions européennes doit être rémunérée pour être professionnellement efficace.

• *L'Europe deviendra-t-elle plus chère pour la SIA?*

Nous ne désirons pas enfler l'appareil administratif, mais pour être efficaces dans la normalisation européenne, nous devons être en mesure de pouvoir compter sur les meilleurs spécialistes, qui devront alors être rémunérés. Comme nous formulons dans nos normes des exigences qui relèvent de la responsabilité du maître de l'ouvrage, nous avons besoin du soutien financier des pouvoirs publics pour parvenir à remplir les tâches d'intérêt national.

Je pense que l'Europe

constitue pour nous une

chance et un défi et

qu'une entrée dans

l'EEE permettra de faire

bouger les choses.

Rainer Klostermann, architecte dipl. EPF/SIA, Feddersen & Klostermann, urbanisme — architecture — paysagisme, Zurich

• *Quel est votre sentiment personnel face à l'Europe? Qu'est ce qui vous fait réagir à ce propos?*

D'une certaine manière, je me sens euphorique. D'un autre côté, j'entrevois aussi des problèmes, dans la mesure où l'Europe est en train de "se faire" uniquement à des échelons supérieurs (politiques et administratifs). L'Europe n'est pas là où quatre grandes puissances économiques se trouvent réunies pour débattre de l'union européenne, car un tel cadre néglige de nombreuses aires culturelles. Au niveau de ces dernières, à l'échelon "inférieur" des régions, où les frontières s'estompent et s'imbriquent — comme c'est actuellement le cas à l'Est — c'est une toute autre Europe qui se met en place et d'autres processus sont en cours. En vertu de l'Europe qui s'invente là — il suffit de songer à l'Allemagne de l'Est et aux phénomènes de colonisation qui y sont apparus — certaines régions culturelles se profilent et trouvent une chance de s'affirmer. Ce débat distinguant la "base" du "sommet" est aujourd'hui entamé et pour moi, à l'inverse des démarches bureaucratiques et administratives, c'est ce qui adviendra des contacts entre cultures qui est véritablement passionnant.

• *Quelles sont les chances qui se profilent, selon vous, et voyez-vous également des difficultés?*

A mon avis, la peur des Suisses

est de ne plus trouver d'interlocuteurs directs, mais de se voir systématiquement confrontés à des formes d'autorité. Si le propre d'un créateur a toujours été d'investir de nouveaux domaines et de répondre différemment à des cadres changeants en s'y installant de manière positive, la petite entreprise suisse demeure quant à elle très fragile et se sent incapable de tels bonds en avant, car elle doute de ses aptitudes concurrentielles. Chacun travaille dans son petit domaine réservé et cultive un individualisme qui va à l'encontre d'une vision globale. La chance de l'Europe — et c'est de là que je tire mon enthousiasme — serait de voir la fin d'états nationaux artificiellement constitués. Les atouts de la Suisse résident dans son expérience des contrastes réunis au sein d'un même pays. Son souci des cultures régionales relève en effet d'une tradition qui la distingue d'états centralisateurs.

• *Mais comment définiriez-vous des frontières "naturelles"?*

Tout système, tout réseau de communication ou de transport comporte des limites. Aujourd'hui toutefois, ces limites ne sont plus assimilables à des lignes, marquées par exemple par le cours de l'Oder ou du Rhin, mais dessinent des interdépendances et des recouplements. Bien sûr, des frontières existent, et elles correspondent à des cohérences, culturelles économiques, etc. Mais leur configuration actuelle, loin de promouvoir une égalité des chances, attire les rivalités commerciales. Quoi qu'il en soit, les pressions exercées par

les problèmes écologiques, feront de toute manière éclater ces frontières.

• *Qu'en est-il des frontières extérieures de l'Europe?*

A l'Europe doit correspondre une certaine absence de frontières et à cette fin, elle doit se garder de propager une trop forte uniformisation, qui l'amènerait automatiquement à ériger autour d'elle une nouvelle barrière hermétique, qui l'isolera.

• *Quelle "forme d'organisation" préconisez-vous pour l'Europe?*

L'Etat européen de type centralisateur a vécu. Il devrait faire place à une structure d'ensemble fédéraliste. Le fédéralisme a toujours su triompher des frontières politiques, car il est précisément fondé sur une juxtaposition interne de petites limites. La multitude de petits espaces est aussi une richesse; ainsi, la Suisse a-t-elle par exemple pu se permettre la création d'un nouveau canton.

• *En quoi une "Europe intégrée" influencerait-elle votre activité professionnelle?*

Les frontières politiques ne recoupent ni les frontières régionales, ni les frontières culturelles. Pas plus qu'elles n'englobent des problèmes environnementaux spécifiques. Il importe de superposer divers niveaux. Notre profession nous apprend à penser en termes d'interconnexions et le profil du concepteur se modifie. Il s'agit d'un processus qui va à l'encontre de la spécialisation, celle-ci impliquant d'atteindre d'abord la périphérie, si l'on veut progresser. Je pense que nous devons abandonner la spécialisation pour nous occuper des thèmes

généraux. L'urbanisme se prête à une telle évolution; l'espace est une donnée importante et il relève en même temps du domaine politique.

• *Pensez-vous que le cadre de travail des professionnels helvétiques de l'aménagement présente des spécificités, mettant la Suisse en position d'apporter sa contribution dans le domaine qui est le vôtre?*

L'urbanisme relève d'une stratégie qui consiste à empoigner des problèmes de transformations spatiales et politiques. Les Suisses se trouvent ici avanta-gés, car chaque citoyen de ce pays est de naissance un acteur politique au niveau communal. De petits centres prendront probablement de l'importance en Europe, comme représentants potentiels d'entités régionales. En Suisse, nous avons une certaine tradition de gérer de petits espaces; c'est un savoir-faire qui peut devenir un apport essentiel.

A l'Europe doit correspondre une certaine absence de frontières et à cette fin, elle doit se garder de propager une trop forte uniformisation.

La seule réponse possible est l'ouverture vers l'Europe. Nous sommes en mesure de faire face avec confiance à ce défi.

Peter Rechsteiner, Secrétariat général de la SIA, Service international

• *Quelle est votre attitude personnelle face à l'Europe?*

En principe positive. D'une manière réaliste, il n'existe pas d'autre voie que l'ouverture vers l'Europe. Je ne suis cependant pas euphorique! Je considère partiellement justifié le scepticisme exprimé à l'égard de l'EEE. Il me semble impensable d'aborder ce contrat sans avoir l'option de modifier la situation. L'EEE constitue un premier pas, même si encore incomplet. Pourtant, il représente déjà un grand défi, le relever signifie y réfléchir activement et se familiariser aussi vite que possible avec les nouvelles règles de jeu. Ce n'est qu'après avoir consenti à cet effort que les avantages économiques offerts par l'EEE seront utilisables.

• *L'Europe suscite bien des craintes. Comment avez-vous vécu ces dernières années votre contact avec l'Europe?*

Je suis impressionné par les méthodes de travail au niveau européen. On fixe un objectif et on s'y attelle avec dynamisme. Il est dans la nature des choses que des questions restent ouvertes et que des lacunes subsistent pendant un certain temps. J'ai dû au départ m'y habituer. En Suisse on commence par réfléchir d'abord à tous les détails. Un oui à l'EEE signifie dans une certaine mesure le courage d'aborder des problèmes comportant encore des questions ouvertes que seule la pratique permettra de résoudre.

• *Vous vous trouvez à la SIA depuis très peu de temps. Quelle fonction remplissez-vous?*

Quels sont vos objectifs?

Je suis responsable des questions internationales. La SIA a créé ce nouveau poste, consciente qu'elle réunit sous son toit plusieurs groupes d'intérêts. Ce poste devrait lui permettre d'offrir une plate-forme de discussions sur les nouvelles conditions cadres. Il s'agit avant tout de prendre conscience des lacunes mentionnées plus haut et de trouver des réponses qui soient proches de la pratique et, dans la mesure du possible, adaptées à notre pays. Ce qui signifie une recherche approfondie d'informations et leur diffusion. Cette année, mon but personnel, avec mes collègues du secrétariat général de la SIA, est de parvenir à une vue d'ensemble sur les changements à venir et d'en dresser une synthèse.

• *En quoi consiste le travail de la SIA dans une Suisse intégrée?*

Il s'agit d'abord de s'occuper des intérêts de ses membres. Ce qui signifie en tout premier lieu de collecter, de préparer et de diffuser des informations de manière appropriée. Il faudra ensuite créer des possibilités de formation ainsi que les outils nécessaires pour faire face aux nouvelles conditions cadres. Enfin, cela veut dire également représenter les intérêts des membres SIA dans le cadre de la transformation du droit communautaire sur le plan fédéral et cantonal. Il s'agit également d'être actif au niveau européen. Pour y arriver, il sera éventuellement nécessaire d'ouvrir de nouveaux canaux européens

d'information et de nouer de nouvelles relations.

• *De quelle marge de manoeuvre dispose la politique suisse? Existe-t-il une marge de négociation et une possibilité d'agir politiquement?*

L'expérience de ces derniers mois et de ces dernières années a clairement démontré que la marge de manoeuvre n'est pas très grande. A mon avis, la Suisse a agi de façon optimale dans les domaines où il existait encore une possibilité de négocier. L'intégration complète nous permettra d'avoir plus d'influence. Par ailleurs, au gré de nombreux contacts, j'ai pu constater que d'autres pays, dont les intérêts sont semblables aux nôtres, comptent sur un appui de la Suisse sur bien des questions. En conséquence, la formation de coalitions avec divers partenaires au sein de la CE est envisageable. Cela nous permettrait de représenter habilement nos intérêts, dans un sens ou dans un autre; chose qui ne nous a pas été jusqu'à présent possible, et ne le sera que de manière restreinte dans le cadre de l'EEE. La marge de manoeuvre concernant les questions qui relèvent de l'adaptation du droit national au droit communautaire constitue une autre question. Celle-ci est due au fait que le droit communautaire, respectivement le droit de l'EEE, ne règle pas toutes les questions dans les moindres détails. Le défi à relever consiste justement à sonder cette marge de manoeuvre pour en tirer profit.

• *Comment jugez-vous nos chances de nous imposer?*

En principe bonnes. La Suisse dispose de professionnels particulièrement qualifiés et souvent polyglottes. C'est un atout précieux. Nous sommes donc en mesure de parvenir à quelque chose en collaboration avec des partenaires européens qui peuvent changer selon les circonstances. S'engager à demi ou s'abstenir ne conduirait à rien.

Hans Ritschard, architecte dipl. EPF/SIA

• *Quelle est votre attitude personnelle face à l'Europe?*

J'ai travaillé dans plusieurs pays européens et je me considère en premier lieu comme un architecte — aussi bien en Allemagne, qu'en Espagne ou en France. L'architecture n'est plus aujourd'hui liée à des traditions locales.

• *De ce point de vue, les frontières existent-elles encore pour les architectes?*

En dernière analyse, notre travail revient toujours à réfléchir sur un lieu défini, avec sa culture propre et ses réalités sociales. Je suis un partisan des principes fédéralistes: autonomie régionale et respect des particularismes. Les différences culturelles existent et il importe qu'elles demeurent vivantes.

• *Que vous a apporté votre activité à l'étranger? Y avez-vous également rencontré des difficultés?*

En travaillant à l'étranger, on perd cette obsession helvétique du détail qui peut nous caracté-

• *Regard vers l'avenir?*

L'environnement politique et économique s'est modifié et se modifiera encore. Les changements à venir ne s'effectueront par forcément en notre faveur. Il paraîtrait curieux d'accepter les nouvelles conditions cadres sans réagir. La seule réponse possible est l'ouverture vers l'Europe. Nous sommes en mesure de faire face avec confiance à ce défi. Plus nous agissons rapidement et intensivement,

riser. Au niveau figuratif, travailler en Allemagne et en France est une réelle occasion de perfectionnement pour ce qui relève du langage formel. En échange, je peux faire valoir mon savoir-faire créatif et mon aptitude au dialogue avec les gens. Quant aux difficultés, elles tiennent aux incertitudes que peuvent soulever les problèmes juridiques: bien que les lois régissant la construction soient similaires d'un pays à l'autre, leur détail révèle tout de même bien des différences. Dans ce domaine, il est certain qu'une harmonisation constituerait un avantage de taille.

Si les perspectives européennes suscitent de nombreuses craintes, celles-ci reviennent souvent à la menace que pourraient représenter des puissances économiques étrangères. Est-ce justifié?

Je ne me fais pas de souci pour l'industrie de la construction. Construire demeure une activité avant tout régionale et cet ancrage se maintiendra en vertu de raisons économiques. Une européanisation de ce domaine est donc à mon avis exclue.

meilleures seront nos chances de connaître et de maîtriser les nouveaux mécanismes. Ceci est un peu comme un jeu: celui qui en maîtrise les règles le premier, aura les meilleures chances de gagner.

Cela dit, d'un point de vue architectural, nous aurons de la peine à soutenir la concurrence des Allemands ou des Français, car nos procédures sont beaucoup trop complexes. Ce sont finalement les considérations financières qui triompheront et cette peur-là est, quant à elle, justifiée.

• *Qu'attendez-vous d'une future Europe?*

Sur le plan économique, une Europe globale me semble inconcevable, car de grands ensembles économiques ne se laissent pas diriger. En revanche, il faut souhaiter que la liberté d'établissement et la libre circulation des personnes soient garanties. De même, je suis favorable à une uniformisation des normes, afin de rendre les échanges possibles à l'échelle du continent. La Suisse ne saurait demeurer à l'écart des discussions menées sur ce plan, mais je ne crois pas que nous puissions nous rattacher politiquement à d'autres nations. Chaque pays doit être en mesure de résoudre seul les problèmes qui se posent à lui.

Manifestations

L'exposition estivale du Musée bernois d'Histoire est dédiée à Eduard Joos, le créateur de plusieurs constructions de la Place Fédérale: le siège de la Banque Nationale et les bâtiments de la Caisse d'Epargne. Sa première préoccupation était alors l'intégration des bâtiments dans le contexte historique. Dès le 16 juin, l'exposition se verra complétée de projets issus du concours d'idées pour le réaménagement et la réaffectation de la Place Fédérale, sur laquelle Joos lui-même avait en son temps proposé l'installation d'une fontaine monumentale. Jusqu'au 18 octobre, ouvert tous les jours sauf le samedi.

Quatorze affiches exposées dans le passage zurichois du Stadelhofer évoquent des étapes de la vie du professeur Alfred Roth. L'architecte, maître, théoricien, publiciste et peintre a participé de manière déterminante à la découverte du Moderne en Europe. Son oeuvre en tant que représentant des "nouvelles constructions" est exemplifiée à Zurich par les fameuses maisons du Dolder. L'exposition dure jusqu'à la fin octobre 1992.

"Carlo Mollino construit dans les montagnes". Ainsi s'intitule l'exposition de l'Ecole d'Architecture de Genève qui se tient en ce moment au foyer d'Architecture de l'EPF de Zurich sur Höggerberg. L'exposition est consacrée aux travaux réalisés par l'architecte italien depuis plus de 50 ans. Le thème principal de l'exposition montre de projets choisis et exceptionnels que Carlo Mollino a conçus et réalisés dans les Alpes italiennes. Jusqu'au 17 juillet 1992, ouvert tous les jours de 8h à 22h. Samedi de 8h à 12h.

Pour tous renseignements:
EPF Höggerberg, Institut gta
8093 Zurich
Tél. 01/377 29 36